

SEMIOTIQUE LITTERAIRE : QUEL APPORT POUR L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS ?

Conférence au Congrès de l'Association Italienne des Professeurs de Français, *Le français autrement*, Palerme, 1^{er} avril 2006, publié sur la revue en ligne de l'AISS-
Associazione Italiana di Studi Sémiotici, Gianfranco Marrone éd., mai 2006.

« Littérature » et « sémiotique », deux termes accolés qui peuvent former un couple mal assorti, par leur caractère différemment passéiste : légère, désuète et gratuite d'un côté, austère, obscur et théorique de l'autre, accouplement d'autant plus discutable qu'on cherche à mettre ses deux partenaires au service de la réalité pratique et concrète de l'enseignement du français aujourd'hui. Je vais évidemment tenter de vous persuader qu'il s'agit là d'un couple moderne, bien en prise sur la réalité, au plus près de la langue en acte.

Dans un stage de formation du BELC, il y a longtemps, en sémiotique littéraire, j'avais proposé à un groupe de travail d'étudier, à propos d'un petit corpus de romans très récemment parus, les conditions de la « distance critique immédiate ». Comment peut-on mesurer les effets de nouveauté d'un ouvrage ? Comment l'appréhender, alors que l'épaisseur du temps et l'accumulation des critiques ne lui a pas permis de se fixer comme une référence dans la mémoire collective et, passage obligé de cette mémoire, dans la pratique scolaire ? Comment définir, du reste, les chances que cet ouvrage a de durer et de contribuer façonner notre imaginaire et notre pratique de la langue ?

C'est bien à un problème de « distance immédiate » que je voudrais consacrer ici mon propos, pour évoquer la pertinence et la profondeur des liens qui peuvent unir en un couple solide littérature et sémiotique. L'immédiateté, c'est celle des événements qui agitent la France depuis plusieurs semaines, et particulièrement l'université, au sujet de la loi sur le CPE, le Contrat Première Embauche – dont vous avez sans doute entendu parler – signe de la précarité dramatique pour l'emploi des jeunes, diplômés ou non. La distance est celle, conceptuelle, que permet de prendre la sémiotique du discours pour saisir et mieux comprendre les événements de langage qui nous sont, si nombreux, donnés à lire et à entendre dans ces circonstances troublées.

A vrai dire, si cette proposition de réflexion me tient à cœur, c'est au moins pour deux raisons. Tout d'abord, dans mon département de Littérature française à Paris 8 (ex-Vincennes, à Saint-Denis, dans le 9-3 comme on dit couramment, ou 9-cube –

c'est-à-dire le 93, Département de la Seine-Saint-Denis, capitale des banlieues chaudes), le débat a eu lieu et est encore en cours. Je vous citerai pour commencer un courriel que nous a adressé, à nous ses collègues, un des professeurs éminents du département et par ailleurs poète sublime, surpris qu'on puisse envisager de faire des « cours spéciaux », des « cours ouverts », « banalisés » ou « alternatifs », adaptés à l'actualité, dans une discipline comme la nôtre. Il écrit notamment ceci :

« Chers amis, Je m'étonne de voir notre compagnie, d'ordinaire si sourcilleuse sur les questions touchant aux contenus des enseignements, se montrer si docile à « réfléchir à des sujets de cours spéciaux, ouverts à tous les étudiants, sur un thème relié à la situation présente. » (...) Quel sens y a-t-il, aujourd'hui comme toujours, à consacrer des heures d'étude collective à « L'essai au XVI^e siècle », aux « Poésies » de Mallarmé ou à « La fable ésopique au moyen âge » hors de cette conviction : que la pensée de l'immédiat suppose le détour par la médiation ; et qu'on revient mieux au présent lorsqu'on part (ou qu'on parle) loin de lui ? Qu'en somme la méditation à laquelle nous nous consacrons est un art du sang froid face à la brûlure de l'actualité. (...) Je sais bien qu'ensuite, poursuit-il, nous reprendrons notre patiente et scrupuleuse construction comme si de rien n'était. Mais quelque chose aura été rompu, qui aura tenu précisément à l'intrusion manifeste et au triomphe de l'immédiat – qui, soit dit en passant, n'a pas besoin de tant d'égards dans une époque aussi universellement soumise à son empire. »

Pardonnez-moi cette longue citation de Christian Doumet. Mais je voudrais justement suggérer ici une tentative de médiation de l'immédiat. Cette médiation, la sémiotique me semble-t-il la rend possible, et je voudrais vous la soumettre à travers quelques exemples croisés, journalistiques et littéraires, qui me conduiront à ma seconde raison, celle d'une utilité de la réflexion couplée sémiotique / littérature pour envisager l'apport de cette discipline à l'enseignement du français.

La sémiotique, discipline vouée à l'étude aussi objectivée que possible de la signification des discours, est par définition comparative : elle repose sur le primat de la différence dans toute saisie du sens. Commençons donc par la confrontation de deux énoncés. Le premier, très actuel, est un mot d'esprit attribué à un haut fonctionnaire lors d'un des premiers grands mouvements des lycéens, il y a quelques années : « Les lycéens, dit-il, c'est comme le dentifrice : il est très facile de le faire sortir du tube ; mais quand il est sorti, il est beaucoup plus difficile de l'y faire rentrer. » Le second énoncé est un aphorisme de La Bruyère, auteur consacré par la littérature s'il en est, extrait des *Caractères* (« Du Souverain », p. 270) : « Quand le peuple est en mouvement, on ne comprend pas par où le calme peut y rentrer ; et quand il est paisible, on ne voit pas par où le calme peut en sortir. » D'un côté, un raisonnement figuratif par analogie, par comparaison ; et de l'autre, un raisonnement logique, reposant sur des oppositions binaires (en mouvement / paisible ; rentrer / sortir). On perçoit bien, intuitivement, que cette fable du dentifrice et cette analyse laconique des mouvements populaires veulent dire la même chose, expriment le

même contenu. Mais comment comprendre cette identité de sens, alors que les moyens pour la dire sont si différents ?

Le sémioticien répondra que seul le détour par les structures narratives, clef de voûte de sa discipline, permet de répondre à cette question et de résoudre le dilemme qu'elle pose. Car, compris comme deux mini-récits, les deux énoncés, celui du haut fonctionnaire et celui de La Bruyère, reposent sur un socle narratif commun. Une affaire élémentaire de changement d'état (ou de passage d'un déséquilibre à un équilibre, ou d'un problème posé à sa résolution), bref, de disjonction et de conjonction : les deux récits racontent la non réversibilité des deux opérations. Si la disjonction est aisée (sortir du tube pour le dentifrice, être en mouvement pour le peuple), la conjonction (ou retour à l'état initial) est difficile ; et si la conjonction est réalisée (être paisible pour le peuple), la disjonction paraît impossible. Cette petite formule est sous-jacente aux deux énoncés, elle leur est commune, et il faut bien admettre que c'est la saisie intuitive de cette structure qui fonde et assure l'interprétation similaire, enfin partiellement similaire, des deux propositions apparemment si différentes. Partiellement similaire, car il faudrait naturellement approfondir tout ce qui les distingue sous d'autres points de vue.

Un deuxième exemple, lui aussi très court, nous est donné par ce gros titre publié à la une du journal *Le Monde*, le jeudi 23 mars 2006 : « CPE : Villepin persévère, Sarkozy émet des doutes » Or, la première phrase de l'article qui suit immédiatement est celle-ci : « Dominique de Villepin s'obstine, Nicolas Sarkozy est en proie au doute. » Quelle différence entre « persévérer » et « s'obstiner » ? Et quelle différence entre « émettre des doutes » et « être en proie au doute » ? Les deux différences sont parallèles : elle nous font passer d'un registre neutre, purement cognitif et positivement orienté dans le titre, à un registre passionnel, porteur d'un jugement potentiellement négatif sur les deux sujets, dans la première phrase : le sujet qui « émet un doute » conserve l'absolu contrôle de lui-même à propos d'un objet de savoir, alors que celui qui est « en proie au doute » apparaît comme un sujet hésitant, bouleversé, saisi, paralysé par l'émotion.

Les premières analyses sémiotiques des passions cherchaient à comprendre ce qui se passe entre le sujet et son objet. Alors que l'action fait tout bonnement passer le sujet de l'acquisition à la privation de l'objet et inversement (il achète, il vend, il échange, il vole...), la passion marque en quelque sorte un arrêt sur le lien entre objet et sujet, elle sensibilise le mode de jonction entre les deux : l'impatience, c'est l'accélération d'une conjonction espérée ; la colère, c'est la crispation devant une séparation indue ; l'enthousiasme, c'est l'extase d'une conjonction ; la nostalgie, c'est la réactualisation continue d'une conjonction révolue pour un sujet qui se vit désormais comme définitivement disjoint de ce à quoi il était attaché...

De plus, l'étude sémantique des passions s'intéressait aussi au problème de leur lexicalisation. C'est ainsi par exemple que l'état d'un sujet séparé d'un objet qu'il désire et dont l'acquisition est sans cesse repoussée en dépit de ses tentatives répétées, trouve en français bien des mots pour se dire : « patience », « constance », « persévérance », « ténacité », « opiniâtreté », « obstination », « entêtement », « acharnement »... Je les ai disposés selon une échelle graduelle où on voit bien que l'on passe, chemin faisant, de l'état d'un sujet non passionné et même vertueux (patience, constance) et à celui d'un sujet passionnel, « en proie » à son état et en voie de déconsidération : l'obstiné est dérisoire en ceci qu'il s'acharne d'autant plus qu'il peut moins ! Or, toutes ces lexicalisations sont employées à l'envi pour désigner actuellement le comportement du Premier Ministre français, selon le jugement que l'on veut faire porter sur lui ; plus précisément, dans l'article du *Monde*, entre le titre et la première phrase, on trouve les deux lexicalisations centrales de la liste : il « persévère » d'abord, il « s'obstine » ensuite. Est-ce entre ces deux termes que se situe la frontière de la passion ? Car, d'une manière plus générale, tout l'intérêt de cette interrogation est de se demander de quelle manière l'usage, c'est-à-dire la mise en bouche du sens par les générations de locuteurs qui se suivent, ce qu'on appelle la praxis énonciative, comment l'usage qui en est le produit détermine ainsi les seuils, les bornes entre la mesure et l'excès, le point d'équilibre entre le trop peu et le trop, l'« aurea mediocritas » de la justesse, ce juste milieu qui vaut de l'or. Enfin ici, on le voit, la passion voisine avec la vertu et prend pour ainsi dire naissance en elle. Quoi qu'il en soit, si la rédaction du journal avait mis « s'obstine » dans le titre et « persévère » dans le texte, ou « est en proie au doute » dans le titre et « émet des doutes » dans le texte, le sens eût été tout autre et le jugement proposé au lecteur bien différent !

Le troisième exemple que je voudrais vous proposer est une affaire de portrait. Je lis :

(1) « Il a du feu et de l'énergie, du panache et du cran. Il n'a peur ni de rien ni de personne, pas même de lui-même, ce qui est un grand tort. » (2) « Il parle avec confiance ; il fait répéter celui qui l'entretient, et il ne goûte que médiocrement tout ce qu'il lui dit. » (3) « Il est foncièrement pessimiste et néanmoins vaillant, irrésistiblement grandiloquent, prodigieusement fier d'être ce qu'il est. » (4) « Il interrompt, il redresse ceux qui ont la parole ; on ne l'interrompt pas. » (5) « Il y a chez lui tant d'orgueil baroque que cela le rend sourd aux avis des autres et aveugle sur ses propres erreurs. Il regarde ses rivaux comme des nains, ses adversaires comme des imposteurs, son unique supérieur (...) comme inférieur à lui. » Ou *a contrario* (6) « Il n'est jamais du nombre de ceux qui forment un cercle pour discourir ; il se met derrière celui qui parle, recueille furtivement ce qui se dit, et il se retire si on le regarde. »

Ce dernier énoncé montre bien, si on postule la cohérence du personnage, que les six propositions descriptives ne bâtissent pas le même homme. Et de fait : trois d'entre elles (la première, la troisième et la cinquième) sont d'Alain Duhamel,

analyste politique célèbre, et sont extraites du portrait de Dominique de Villepin qu'il dresse dans le journal *Libération* du 15 mars dernier, sous le titre « Villepin, l'erreur de casting ». Les trois autres sont de La Bruyère, déjà cité, et extraites du portrait de Giton (pour la deuxième et la quatrième) et de celui de Phédon (pour la sixième), à la fin de la partie « Des biens de fortune » dans les célèbres *Caractères*, toujours. Mêmes structures de phrases, avec invariablement la reprise à l'initiale du même « thème » sujet de prédicats différents (« il », « il », « il », puis « c'est », « c'est », etc.) ; même technique de renversement en fin de phrase, provoquant la surprise du jugement ; même principe descriptif consistant à saisir le personnage par des praxèmes, des mini-blocs de comportements figés (comportements conversationnels, relationnels, etc.), et non par des qualités proprement descriptives ; même effet couperet de la « chute » paradoxale en fin de texte : chez La Bruyère, pour Giton, « Il se croit des talents et de l'esprit. [point] Il est riche. » [point final] ; chez Alain Duhamel, « C'est un réformateur ambigu et troublant. C'est un rêve chiraquien, [pause] ce n'est pas l'homme de la situation. » [point final]. On dirait que le journaliste s'est livré à l'exercice scolaire fameux du pastiche dans le genre des « A la manière de », de Reboud et Muller. Mais pourtant, il n'en est rien : son texte est dans la rubrique « Politiques » du journal, et doit être lu au premier degré de l'analyse dans le contexte de l'immédiateté des événements. Alors pourquoi cette proximité de fait textuel entre Villepin et Giton ? En quoi la littérature vient-elle façonner, subrepticement, le discours social ?

J'évoquais à l'instant le problème de la praxis énonciative, qu'on pourrait appeler l'énonciation de masse, dominant de toute sa hauteur nos pauvres énonciations individuelles, perfusant nos paroles d'expressions et de locutions figées, de formules toutes faites, d'enchaînements pré-contraints, ces « topoï » partageables que nous convoquons sans y penser dans nos discours quotidiens et que, justement, nous devons faire assimiler à nos élèves, par delà le lexique et la grammaire, comme une grammaire de deuxième niveau, pour qu'ils deviennent enfin des locuteurs quasi-natifs dans une langue étrangère. Mais ces phénomènes ne concernent pas seulement les grandeurs de petite dimension (expressions, phraséologie) ; ils concernent également, à une plus large échelle, les schèmes discursifs et culturels sédimentés dans la langue, inventés une fois par un écrivain puis popularisés, repris et convocables à loisir, assurant au discours qui se tient selon leur modèle une efficacité véridictoire incontestable, une force persuasive d'impact assurée. Le portrait de Dominique de Villepin « à la La Bruyère » est, sans qu'on songe même à cet auteur, un portrait criant de vérité, non parce qu'il dit le vrai, mais parce qu'il dit ce qu'il dit selon une matrice de discours profondément enfouie dans la mémoire culturelle, référentialisée en quelque sorte, c'est-à-dire ayant en elle-même le statut inébranlable d'un référent.

C'est d'ailleurs sur un problème du même ordre, et en le prolongeant, que l'on peut interroger une page entière du journal *Le Monde*, quatrième exemple (voir en annexe, le *fac simile* de la page et, en plus gros plan, ses articles). Cette page est la

première que le grand quotidien a consacré à la crise du CPE, il y a trois semaines, le 4 mars 2006, page 10, lorsque la plupart des commentateurs ne voulaient encore voir dans ces événements qu'un prurit de printemps et une saute d'humeur vouée à retomber rapidement. C'était bien le cas de ce journal : le sur-titre disait « Treize universités étaient en grève jeudi, mais les blocus ont été levés sur plusieurs campus. » Il est naturellement impossible de distribuer cette page parmi vous, ni *a fortiori*, de la lire ensemble. Mais je peux en suggérer à grands traits l'architecture argumentative.

Trois textes se répartissent de haut en bas sur la page, trois articles correspondant à trois genres différents : un récit, un commentaire, un texte juridique. Or, si on s'interroge, après les avoir lus tous trois, sur les stratégies persuasives qui « font paraître vrai » (processus de véridiction) la page dans son ensemble, on aperçoit le phénomène croisé de deux stratégies véridictoires distinctes, en tension, éventuellement contradictoires ou même conflictuelles : une stratégie cognitive qui vise un effet d'objectivité ; et une stratégie narrative qui vise, comme tout récit, une finalité axiologique, des valeurs à défendre.

La stratégie cognitive de l'objectivité repose sur la composition de la page et la disposition des trois articles. L'examen sémiotique montrera rapidement qu'ils se distinguent, par delà les genres mais servant à les codifier, par des structures modales différentes convoyant chacune leur propre régime de vérité :

- a. Le récit raconte ce qui s'est passé la veille dans les universités françaises. Il pose le discours du fait et de l'événement : sa modalité essentielle est celle du /ne pas pouvoir ne pas être/, en d'autres termes le nécessaire, l'incontestable. Ex. : « le blocus a été levé à Bordeaux », comme on dit « La terre tourne autour du soleil » (modalités dites aléthiques).
- b. Le commentaire, ensuite, dans un article intitulé « Incertitudes juridiques et constitutionnelles sur le projet de loi pour l'égalité des chances. » Ici, c'est le discours de la recherche de la vérité dont la modalité essentielle, celle du croire, /croire être/, ou /croire ne pas être/, oscille entre ce qui est certain et ce qui est incertain, entre le probable et l'improbable. Le titre l'indique déjà : « Incertitudes juridiques et constitutionnelles... », et le texte relate une discussion entre experts. (modalités dites épistémiques).
- c. Le texte juridique enfin, en bas de page, qui sous le terme générique « verbatim », présente de larges extraits du discours de référence : le texte de la loi en question. Comme tout texte de loi, sa modalité essentielle est celle /devoir faire/ : « ce contrat est soumis aux dispositions du code travail, il est (=doit être) établi par écrit », etc. On est, selon le jargon modal, dans les modalités dites déontiques (discours de la loi, article 3 bis).

Cette structure impose donc trois grands régimes de discours qui se superposent et se soutiennent l'un l'autre. On a :

- a. Un discours objectif, centré sur l'événement lui-même, l'état des choses ;
- b. Un discours cognitif, centré sur un sujet du jugement analytique et délibératif ;
- c. Un discours référentiel, socle des deux niveaux précédents, dont il constitue en quelque sorte le référent interne : c'est par rapport à lui, ce texte de loi, que les deux autres niveaux existent. Il est à la fois référent du discours cognitif qui le commente et du récit objectif qu'il motive (la lutte contre cette loi).

Or, ce qui est fascinant, c'est que ce modèle de structuration en trois paliers (discours objectif, cognitif et référentiel) a été dégagé, il y a déjà longtemps, par Algirdas Julien Greimas, le fondateur de la sémiotique française, dans une recherche sur un tout autre objet. Il s'efforçait de comprendre comment le discours dit « scientifique » dans le domaine des sciences sociales construisait ses effets de vérité et les donnait à partager. Ici, ce n'est donc pas la littérature qui est à l'horizon de la communication sociale, mais le discours scientifique lui-même. Greimas travaillait pour sa part à l'analyse d'un texte de Georges Dumézil, grand spécialiste des religions indo-européennes et membre de l'Académie française.¹

Je n'entre pas dans le détail des analyses parce que ce n'est pas le lieu, et que je ne voudrais trop abuser de votre patience². Disons simplement que cette articulation entre trois paliers dotés d'une structure syntaxique formelle propre et autonome, est observable comme un principe général de structuration. On a :

- Le discours cognitif, caractérisé par la présence d'un sujet qui exhibe son activité de connaissance (« nous nous sommes proposé d'étudier... »), avec ses modalités d'acquisition de compétence : vouloir faire, du devoir faire et du pouvoir faire (« nous avons essayé... »).
- Le discours objectif, caractérisé par la disparition de ce sujet et la mise en place des objets du savoir, dépersonnalisé donc et détaché de sa source discursive. Ici, le discours sans sujet classe, organise, programme ses opérations, compare, et aboutit à des énoncés donnés comme évidemment vrais, du type « il existe... », « ce sont... ».

¹ Cf. *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Paris, Hachette, 1976, pp. 36-39, etc. Texte republié dans A. J. Greimas, *Du sens II*, Paris, Seuil, 1985.

² Cf. L'exemple d'André Siegfried (1875-1959, fondateur de la sociologie électorale dans les sciences politiques, extrait de « Une géographie de l'opinion politique est-elle possible ? », cité par Eric Landowski, « Introduction » à *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*) :

« Avec un peu d'attention et surtout de recul, on distingue que... »

Discours cognitif

« ... il y a des régions politiques comme il y a des régions géographiques :... »

Discours objectif

« ...cela est si vrai qu'on se sert instinctivement du vocabulaire géographique pour parler des partis. »

Discours référentiel

- Le discours référentiel, caractérisé par le fait que le discours objectif se réfère à d'autres discours censés le soutenir et le garantir (discours d'autorité, citations, références scientifiques, auto-référence : « nous avons déjà montré... »).

Le discours en sciences humaines se présente donc, non pas comme linéaire, mais au contraire comme articulé en plusieurs niveaux qui se succèdent, qui s'interpénètrent et, je cite Greimas, qui « s'appuient les uns sur les autres, garantissant de ce fait la solidité et la progression – toutes relatives évidemment – de la démarche à vocation scientifique » (*op. cit.*, p. 60).

Or, et c'est cela qui est frappant, une structuration formelle comparable, on l'a vu, peut être clairement observée dans l'analyse de la page du *Monde*. Elle en fonde même l'architecture : le discours référentiel, en bas, se pose comme le socle incontesté sur lequel s'élèvent le discours interprétatif (cognitif) et le discours narratif (objectif). D'où l'effet de « solidité » et d'objectivité globale de la page : un modèle pour une déontologie scientifique de l'information...

Mais ce n'est pas tout. Car une autre logique, plus secrète, est à l'œuvre dans le premier palier du discours, celui du récit et qu'on a qualifié « d'objectif » en raison de sa structure formelle, et qui s'avèrera moins objectif qu'on le croyait. On a ici une stratégie narrative à visée axiologique (idéologique) : le récit défend une opinion !

Sa structure repose sur une opposition narrative simple Sujet vs Anti-Sujet, où le sujet-héros, incarné par les étudiants s'oppose à l'anti-sujet, le CPE (et ceux qui l'ont décidé). C'est ce que dit le titre : « Les étudiants débattent des modes d'action anti-CPE ». Mais le récit déplace la structure polémique, comme le montre clairement la première phrase de l'article : « Si l'opposition au contrat première embauche (CPE) reste vive, le blocage des campus est de plus en plus contesté. » Elle fait apparaître un autre dispositif conflictuel, situé à l'intérieur du sujet cette fois, qui se trouve dès lors scindé à son tour en un Sujet et un Anti-Sujet : ceux qui défendent le blocage des universités contre ceux qui le contestent.

L'organisation du récit est formidablement efficace. Il répond au schéma classique de la rhétorique : 1. l'argument (« le blocage des campus est de plus en plus contesté »), 2. les exemples qui vont « prouver » le bien fondé de l'argument (ces exemples sont scandés, tout au long du texte et le structurant, par la succession des noms de lieux : Bordeaux, Jussieu, Nanterre, Lille, Poitiers, etc., et par le récit de ce qui s'y passe, les bloqueurs acceptant ici de rouvrir l'université, les anti-bloqueurs n'acceptant pas là qu'elle reste fermée). Or, l'enchaînement de ces exemples montre de manière très claire un déplacement progressif de la relation polémique entre le sujet (les bloqueurs) et l'anti-sujet (les anti-bloqueurs), selon un ordre rigoureusement symétrique qui se résume synthétiquement ainsi :

1. Victoire acceptée de l'Anti-sujet sur le Sujet (Bordeaux, Jussieu)
2. Victoire refusée de l'Anti-Sujet sur Sujet (Nanterre, Tolbiac)
3. Victoire acceptée du Sujet sur l'Anti-Sujet (Lille)
4. Victoire refusée du Sujet sur l'Anti-Sujet (Poitiers)

Et voici l'essentiel, sur le plan de la dramaturgie narrative : cette dernière situation polémique débouche sur la violence des affrontements. La belle symétrie se modifie alors : le Sujet (les étudiants pro-blocage) devient, par sa position même en fin de parcours, le responsable du déclenchement de la violence, la cause de l'effondrement de toute relation paisiblement contractuelle, effondrement jugé alors négativement. Le Sujet est coupable. Conclusion : l'Anti-Sujet est bien le sujet positif du contrat, le Sujet est le sujet négatif du conflit. Le tour est joué.

- Une nouvelle logique, d'ordre axiologique (c'est-à-dire manipulant des valeurs), se manifeste donc à travers le récit « objectif » des événements. Le récit est comme on dit « orienté » (orientation téléologique : tout concourt à la fin visée) : il installe, par sa composition même, une figure du héros (l'Anti-bloqueur) et une figure de l'anti-héros (le bloqueur). Il invite le lecteur à adhérer, voire à s'identifier, à la figure du héros : les non-grévistes.
- Cette logique nouvelle, sans rapport formel avec la précédente (si ce n'est qu'elle s'insère à l'intérieur d'une des strates du discours de la page), entre cependant en concurrence avec elle. Plus précisément, la logique globale de la page, englobante et par là supérieure, enveloppe celle du récit et lui confère, par définition, selon une règle logique simple, sa force persuasive : si le tout est vrai – et la composition de la page en a montré l'efficacité véridictoire –, alors toute partie du tout est vraie. Donc le récit est vrai.

Ainsi donc, le présent immédiat peut être matière à réflexion et à enseignement pour qui s'intéresse d'assez près au discours et trouve, dans les instruments de l'analyse, une méthode de médiation. « La pensée de l'immédiat suppose bien le détour de la médiation », comme le disait Christian Doumet, mais « l'intrusion manifeste et le triomphe de l'immédiat » n'oblige pas forcément à se déclarer prisonnier du temps présent. Au contraire, la littérature, et avec elle d'autres formes culturelles de discours, montrent bien que dans tout discours actuel il y a une profondeur, des modèles agissants, des imaginaires prégnants qui contribuent, si on s'emploie à les dégager, à en relativiser le sens, à nourrir une réflexion critique et à en faire une matière dans une relation pédagogique.

Bien d'autres exemples auraient pu être développés. Je pense, par exemple, à celui du récit politique chez Stendhal, dans *La Chartreuse de Parme*, où les tractations entre le comte Mosca et le prince Ranuce V de Parme font un écho pas si lointain aux tractations racontées par le journaliste Franz-Olivier Giesbert, dans son livre très

récent sur Jacques Chirac, entre lui et les autres héros, ou anti-héros, de la scène politique actuelle, *La tragédie du Président*. Mais une analyse un peu approfondie montrerait sans doute que le récit des antichambres, pour palpitant qu'il soit, a besoin d'une méditation sur la langue et l'écriture pour prospérer. Faut de quoi, il risque fort de tomber dans la stéréotypie et, comme ce sera sans doute le cas pour cette « tragédie », dans l'oubli. Beaucoup d'autres textes encore se prêtent à ce type d'examen, ouvrant des pistes d'exploration diverses. Sans doute, les événements intenses sont-ils propices à ce surgissement. Quoi qu'il en soit, en dégagant ainsi des problématiques particulières à travers des articles ou des images, et en cherchant à faire ressortir ce qu'elles contiennent de généralisable du point de vue de la langue et du discours, lorsqu'on les met en perspective, c'est un véritable petit « précis de sémiotique générale » qu'on pourrait écrire.

Puisqu'il s'agit de généraliser, et de conclure, je veux me rappeler que ce n'est pas seulement le couple littérature / sémiotique qui est en jeu ici, mais bien le trinôme « enseignement du français, littérature, sémiotique ». Car l'attention à la langue ne se partage pas en secteurs, ni en sous-disciplines (vocabulaire, langue fonctionnelle, langue littéraire, etc.), comme le laissent parfois entendre trop aisément les découpages didactiques. Quelles que soient les formes, leur temps, leurs genres, elles sont toujours dans tous les cas des témoignages actifs de la langue en exercice, à travers laquelle se trame, si on y regarde de près, toute son histoire. La force de la littérature, grande inventrice de formes, réside d'abord dans la beauté de ses textes bien entendu, mais aussi par la manière dont elle innerve en s'y déposant, les discours en prise sur notre actualité chaude. L'enseignement du français doit ainsi parcourir, prendre en charge et rendre sensibles ces traces de mémoire, traces inscrites dans le matériau lui-même, depuis le mot jusqu'au texte, depuis le texte jusqu'à son lecteur. Je ne sais si c'est là une façon de voir « le français autrement », mais c'est à coup sûr une façon de le voir à l'œuvre.